

LA CRAU

une ville à la campagne

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

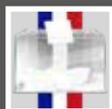
JUILLET-AOUT 2024

FESTIV'ÉTÉ DE LA CRAU



GUIDE DE L'ÉTÉ 2024
en pages intérieures
...

SOMMAIRE



ÉLECTIONS

Page 4



TOURISME

Page 5



EDUCATION

Page 6



TRANSPORTS

Page 7



SOCIAL

Page 8



VIE ASSOCIATIVE

Page 9



SPORT

Pages 10-12



INFOS DU JIS

Page 13



GUIDE DE L'ÉTÉ

Pages 14-15



HISTOIRE

Libération de La Crau

Pages 16-17



TRAVAUX

Pages 18-19



PREVENTION INCENDIE

Pages 20-21



ENVIRONNEMENT

Page 22



TPM VOUS INFORME

Page 23



RETOUR EN IMAGES

Page 25



LA CRAU AUTREFOIS

Page 27



Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : www.villedelacrau.fr

INFOS LEGALES

La Crau, une ville à la campagne

Juillet-Août 2024

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Print Concept

Distributeur : Mairie de La Crau

Imprimé à 10 000 exemplaires





La météo des six premiers mois de l'année 2024 a été plutôt favorable en matière de pluviométrie, et les températures précédant l'arrivée de l'été sensiblement moins chaudes que ces dernières années. Espérons que cette combinaison nous épargne des restrictions en matière d'utilisation de l'eau potable, et nous préserve des incendies.

L'été est là et bien là, et avec lui, son cortège d'animations et de manifestations, propice à l'insouciance caractéristique de cette période de vacances.

Les services communaux et le Comité Officiel des Fêtes ont concocté un programme, riche et varié, détachable, que vous retrouverez en pages intérieures.

Au milieu des nombreuses dates, je vous invite à retenir la traditionnelle fête foraine, qui du 4 au 7 juillet, marquera le début des festivités.

Mercredi 10, derrière les platines, place Victor Hugo, j'aurai la chance d'animer personnellement la 1^{ère} soirée de la série des Estibals des mercredis de l'été.

Le 12 juillet, c'est François Feldman qui nous fera l'immense honneur d'interpréter ses plus grands tubes.

Les 19 et 20 juillet, sur deux jours cette année, ce sera la deuxième édition de l'Azur Music Festival, au Parc du Béal, qui réunira les meilleurs DJ de la scène électro du moment.

Fous rires garantis le 12 août, avec l'humoriste Mathieu Madénian qui se produira à l'occasion de la Tournée du Rire.

La commémoration de la Libération de La Crau, le 22 août, sera cette année toute particulière, puisqu'elle s'inscrit dans le cadre du 80^{ème} anniversaire du Débarquement, avec une programmation dédiée.

Un bel été à toutes et à tous à La Crau !

Christian SIMON

Maire de La Crau
Conseiller Métropolitain de
Toulon Provence Méditerranée
Conseiller Départemental du Var
Président du Centre De Gestion
de la Fonction Publique Territoriale du Var



Marie-Claude GARCIA
Adjointe au Maire
déléguée aux élections

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 30 JUIN ET 7 JUILLET 2024

A la suite de la dissolution de l'Assemblée Nationale, les électeurs sont de nouveau appelés aux urnes, les dimanches 30 juin et 7 juillet 2024 pour désigner les 577 députés qui siègent à l'assemblée. A La Crau, les bureaux de vote seront ouverts **de 8h à 18h**, sans interruption.

Les conditions de vote

✓ Seuls les électeurs inscrits sur la liste électorale avant le 9 juin 2024, date du décret portant convocation des électeurs, pourront participer au scrutin. **Pour cela, ils devront obligatoirement présenter une pièce d'identité avec photo** le jour du vote (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, etc.).

✓ Concernant les jeunes gens ayant atteint l'âge de 18 ans, ceux-ci ont automatiquement été inscrits sur la liste électorale. S'ils n'ont reçu aucun courrier, ils sont invités à contacter au plus vite le Service Citoyenneté. Les jeunes ayant 18 ans avant le 30 juin 2024 pourront participer aux deux tours de scrutin ; ceux ayant

18 ans entre le 30 juin et le 6 juillet 2024, ne pourront participer qu'au 2^{ème} tour du 7 juillet.
✓ Les électeurs européens ne pourront pas prendre part à ce scrutin.

À SAVOIR :

✓ Vous ne savez pas si vous êtes inscrits sur la liste électorale de La Crau ? Vous pouvez vérifier votre situation électorale sur le site www.service-public.fr via la démarche en ligne « Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote » (accessible au moyen de vos identifiants France Connect ou Service-public.fr).

✓ La carte d'électeur n'est pas une pièce obligatoire pour voter (seule la présentation d'une pièce d'identité avec photo est requise). Il est toutefois conseillé de la présenter car elle permet de contrôler votre bureau de vote. Seuls les électeurs récemment inscrits ont reçu une nouvelle carte avant les élections européennes. Pour tous les autres électeurs, c'est la carte qui a été adressée en 2022 qui reste valable.

La répartition des bureaux de vote

Site	Bureaux de vote
Hôtel de Ville <i>Boulevard de la République</i>	Bureaux 1 et 2
Ecole Jean Aicard <i>Parking Maréchal de Lattre de Tassigny, à proximité de l'Office de Tourisme</i>	Bureaux 3, 4, 5 et 6
Ecole Jules Ferry (La Moutonne) <i>Vieux Chemin d'Hyères, à proximité du Complexe Sportif de l'Estagnol</i>	Bureaux 7, 8 et 9
Espace Culturel Jean-Paul Maurric <i>Chemin du Moulin Premier</i>	Bureaux 10, 11, 12 et 13
Ecole Marie Mauron <i>801 Avenue de Limans, à proximité du Rond-Point des Arquets</i>	Bureaux 14, 15 et 16



Le vote par procuration

En cas d'absence ou d'impossibilité de vous déplacer les 30 juin et 7 juillet, vous pouvez voter par procuration. La procuration peut être établie pour un seul tour de scrutin, ou pour les deux tours.

Les modalités à suivre :

- ✓ Faites votre procuration en ligne via le site www.maprocuration.gouv.fr : si vous disposez d'une identité numérique certifiée en mairie, vous obtiendrez votre procuration 100% dématérialisée, sinon vous devrez vous déplacer en gendarmerie ou au commissariat pour faire valider votre demande de procuration.
- ✓ Imprimez et complétez le formulaire en ligne sur le site www.service-public.fr et faites-le valider en gendarmerie ou au commissariat muni d'une pièce d'identité (ou complétez le formulaire sur place).

Attention ! Pour être valide, votre procuration doit obligatoirement parvenir à la Mairie avant le jour de l'élection. Pensez à faire la démarche le plus rapidement possible !

À SAVOIR :

Vous pouvez désormais donner procuration à la personne de votre choix, même si elle ne vote pas dans la même commune que vous. La seule condition requise est que cette personne soit bien inscrite sur une liste électorale. Toutefois attention ! Une même personne ne peut être titulaire que d'une seule procuration, ou d'une procuration établie en France et d'une autre établie à l'étranger, ou de deux procurations établies à l'étranger. De plus, elle devra venir voter dans le bureau de vote où vous êtes inscrit.

PERMANENCES DE LA GENDARMERIE EN MAIRIE

Afin de faciliter vos démarches, la Gendarmerie d'Hyères assurera des permanences en Mairie pour la validation et l'établissement des procurations de vote, avant le 1er tour et entre les deux tours. Les dates de ces permanences seront communiquées par voie d'affichage et sur le site internet et la page Facebook de la ville.

Pour tout renseignement relatif à l'organisation de ce scrutin, vous pouvez contacter le Service Citoyenneté au 04.94.01.56.80.

LES INFOS DE L'OFFICE DE TOURISME

Pour la période de Juillet/Août, les horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme seront les suivants :

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, du lundi au vendredi.

Nous vous rappelons que l'Office de Tourisme propose également, durant la saison estivale, une billetterie « Loisirs » permettant d'accéder à des activités culturelles, sportives et touristiques. Vous trouverez notamment à la vente :

- ✓ Des balades à la journée ou en demi-journée autour des Iles d'Or,
- ✓ Des sorties nautiques à la découverte du littoral et des mammifères marins,
- ✓ Des escapades en mer pour admirer le coucher de soleil ou pour un baptême de plongée,
- ✓ Des visites guidées, telles que la vieille ville d'Hyères ou l'observation des oiseaux aux Vieux Salins,

Attention ! Dans le cadre de la mise en œuvre d'une régulation du nombre de visiteurs sur l'île de Porquerolles, les billets de traversée ne pourront être vendus à l'Office pendant les mois de juillet et d'août. Cette vente ne sera désormais possible que de septembre à juin. Seuls les forfaits « Bateau + Vélo » seront disponibles.

Enfin, l'Office de Tourisme dispose d'un espace « boutique » qui s'étouffe régulièrement. Vous pouvez y retrouver différents objets valorisant notre commune et notre territoire, tels que mugs, magnets, gourdes, sacs de plage, cartes postales et affiches. Des idées cadeaux originales pour faire plaisir ou se faire plaisir !...



Anne-Marie METAL
Adjointe au Maire
et Conseillère Métropolitaine
déléguée au Tourisme

+ D'INFOS

Pour rappel, l'Office de Tourisme est situé sur le Parking Maréchal de Lattre de Tassigny et ses coordonnées de contact sont :

✓ **Tel :** 04.94.66.14.48

✓ **Mail :**
tourisme@villedelacrau.fr

À NOTER

Pour connaître toutes les informations et actualités touristiques de La Crau, mais aussi de l'ensemble des communes de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, rendez-vous sur le site : **www.provencemed.com**

Restez également connectés sur les réseaux sociaux !
Facebook | Instagram | TikTok
[@provence_med](https://www.facebook.com/provence_med)





Elodie TESSORE
Adjointe au Maire déléguée
aux Affaires Scolaires

LES PARENTS D'ÉLÈVES INVITÉS À LA CANTINE !

Les parents d'élèves nouvellement élus à la Caisse des Ecoles ont été invités à visiter les locaux de la cuisine centrale. Accompagnés par Elodie TESSORE, Maire-Adjointe, ils ont pu découvrir les installations et mieux comprendre le fonctionnement du service de la Restauration scolaire, qui prépare au quotidien les repas pour les quelques 1 200 élèves qui mangent à la cantine, dans les différentes écoles crauroises. Après la visite, ils se sont d'ailleurs joints aux élèves de l'école Jean GIONO pour partager avec eux le repas du jour.



LES ACTUS DE L'ÉCOLE MATERNELLE LOUIS PALAZY

Les Jeux Olympiques de l'école

Les jeunes élèves ont fait leurs Jeux Olympiques, le 28 mai dernier, au Complexe Sportif de l'Estagnol. Ils étaient répartis en 12 équipes regroupant les 3 niveaux et représentant chacune un pays. Plusieurs activités étaient au programme : danse, sport collectif, gymnastique, course, saut et lancer. L'animation s'est bien évidemment terminée par une remise de médailles en présence de Paule MISTRE, Maire-Adjointe, de Yann DERRIEN, Conseiller Municipal et de Mesdames GARDIOL et CARREAU, respectivement Inspectrice de l'Éducation Nationale et Conseillère pédagogique.



Visite du skipper Mikael MERGUI

La classe Moyens/Grands de Mme BLOND et M. LEBRIS a eu le plaisir d'accueillir le skipper hyérois Mikael MERGUI, le 4 juin dernier.

Cette visite s'inscrit dans le cadre d'un projet pédagogique mené avec le navigateur, à l'occasion de sa participation à la Transat Jacques Vabre en duo avec Ludovic MECHIN. En effet, les élèves ont suivi quotidiennement l'avancée de Mikael, en matérialisant sa position sur une carte. Ils ont pu ainsi mieux appréhender la réalité de ce sport très exigeant qu'est la voile, et se familiariser avec le vocabulaire qui lui est propre. Ils ont aussi pu s'initier à la géographie, en situant les océans, les continents, les pays, etc.



Lors de sa visite, Mikael MERGUI est revenu sur sa 12^{ème} place à la Transat Jacques Vabre et a expliqué aux enfants les conditions de vie d'un navigateur en course. Il faut préciser que les petits élèves avaient préparé à son attention toute une liste de questions bien concrètes : Comment as-tu fait pour boire ? Pour manger ? Pour prendre une douche ? Pour dormir ? As-tu vu des baleines ou des dauphins ? Comment cela se passe si tu tombes à l'eau ? Etc. Ils ont aussi pu échanger avec le navigateur sur les différentes classes de bateau et sur les règles élémentaires de navigation.

Précisons enfin que Mikael MERGUI sera au départ de la Med Max, fin septembre et qu'il participera à nouveau à la Transat Jacques Vabre en novembre 2025. Son bateau sera visible au port d'Hyères une partie de l'été.



TRANSPORTS SCOLAIRES

Modalités d'inscription et de renouvellement des titres

Vous trouverez ci-après le détail des différentes formalités, en fonction du type d'établissement scolaire fréquenté par votre enfant :

Ecoles maternelles et élémentaires

Le transport scolaire est gratuit pour les enfants craurois fréquentant les écoles maternelles et élémentaires. Les démarches relatives à l'inscription et au renouvellement d'inscription sont à effectuer auprès du Service Jeunesse situé à la Mairie Annexe (15, Boulevard de la République).

Attention ! L'inscription est obligatoirement à renouveler pour chaque année scolaire, même si la carte de l'enfant n'a pas atteint sa date de fin de validité.

Les documents à fournir sont :

- un formulaire d'inscription (info en Mairie Annexe),
- une photo d'identité de l'enfant (pour une 1^{ère} demande).

Collège du Fenouillet

L'accès au transport scolaire pour les collégiens nécessitant un abonnement, le dépôt du dossier et le règlement de l'abonnement annuel (15 euros) doivent être effectués directement **auprès du Réseau Mistral**. Le Service Jeunesse peut vous renseigner sur les circuits et horaires ainsi que sur la constitution du dossier d'inscription.

Lycéens et étudiants

Les lycéens et étudiants doivent également souscrire un abonnement annuel donnant accès à l'ensemble des lignes. Le dossier d'inscription et le règlement de l'abonnement doivent donc être effectués auprès du Réseau Mistral.

Nouveau ! La démarche peut désormais être effectuée via l'appli « réseau Mistral » (*voir ci-contre*).

INFOS UTILES

✓ Service Jeunesse

Mairie Annexe de La Crau - 15, Boulevard de la République
Tel : 04.94.01.56.86 ou 04.94.01.46.58

✓ Agence de Hyères du Réseau Mistral

Rotonde du Park Hôtel - Avenue de Belgique
(dans les locaux de l'Office de Tourisme)

Horaires : du lundi au vendredi, de 9h à 12h45 et de 14h30 à 16h55

✓ Agence mobile du Réseau Mistral

Présence une fois par mois à La Crau - Place Victor Hugo, le mercredi matin de 8h30 à 11h45 (les prochaines permanences sont prévues les mercredis 26 juin, 3 et 10 juillet, 28 août, et 4 septembre 2024)

✓ Contacts Réseau Mistral

Tel : 04.94.03.87.03

Site internet : www.reseaumistral.com



TRANSPORTS



Elodie TESSORE
Adjointe au Maire déléguée
à la Restauration,
aux Transports
et aux Affaires Scolaires



VOS TITRES DE TRANSPORT SUR L'APPLI RÉSEAU MISTRAL

Grâce à l'appli « réseau Mistral », achetez directement vos titres de transport de manière sécurisée, conservez-les sur vous et validez-les à bord lors de chaque déplacement !

Les lycéens, étudiants et jeunes de moins de 26 ans peuvent l'utiliser pour procéder à l'acquisition d'un abonnement 12 mois (disponible au comptant uniquement).

Et avec l'appli, restez connectés pour votre transport au quotidien :

- ✓ Horaires en temps réel
- ✓ Recherches d'itinéraires, de lignes, d'arrêts et de points d'intérêts
- ✓ Info trafic
- ✓ Un compte unique pour surfer en toute sécurité sur l'appli et sur le site internet du réseau Mistral

TOUJOURS + MOBILE !

VOTRE TITRE DE TRANSPORT SUR L'APPLI RÉSEAU MISTRAL



téléchargez là !





Paule MISTRE

Adjointe au Maire déléguée
au CCAS et à l'Action Sociale



PROGRAMME DES ANIMATIONS SÉNIORS

À VENIR

Après une pause estivale, les animations Seniors du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) reprendront dès le mois de septembre. En voici d'ores et déjà un aperçu.

ATELIERS ET ACTIVITÉS SPORTIVES

✓ **Gymnastique Douce Seniors**

A partir du lundi 16 septembre, au choix les lundis, mardis ou jeudis de 9h30 à 11h à l'Espace Jean Natte (salle du rez-de-chaussée)

Adhésion annuelle : 60 €

✓ **Séances de Maintien en forme**

A partir du mardi 17 septembre, au choix les mardis ou jeudis de 14h à 16h30. Ces séances se déroulent sous forme de balades en extérieur

Adhésion annuelle : 60 €

✓ **Atelier Yoga**

Vendredi 20 septembre et vendredi 18 octobre, de 9h30 à 10h30 au Foyer des Anciens (séances gratuites de 12 personnes)

✓ **Atelier Numérique**

Tous les mardis, à compter du 1^{er} octobre, de 10h à 12h au Foyer des Anciens (6 séances de 12 personnes réservées aux Craurois, proposées en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement)

DES ANIMATIONS VARIÉES

Samedi 14 septembre :

Sortie à Aubagne

Sortie journée avec visite du petit monde de Marcel PAGNOL, déjeuner au restaurant et tour panoramique avec un guide.

Tarif : 59 €

Mardi 17 septembre :

Loto & Grillades en plein air

Parvis de l'Espace Jean Natte - 17h
5 € les 3 cartons et 10 € les 7 cartons. Le loto sera suivi d'une soirée Grillades. Animation réservée aux Seniors craurois

DU 2 AU 4 OCTOBRE :

Semaine de l'Age d'Or

Mercredi 2 : Journée au Parc animalier de Ginasservis, déjeuner paëlla puis visite du Château de Saint-Martin de Pallières. Tarif : 78 €

Jeudi 3 : Loto en plein air sur le parvis de l'Espace Jean Natte à 14h (réservé aux Craurois)

Vendredi 4 : Conférence « Sensibilisation des Seniors au risque d'arnaques », en partenariat avec la Gendarmerie – Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville.

Ces animations sont destinées aux Seniors de plus de 60 ans
OUVERTURE DES INSCRIPTIONS À COMPTER DU LUNDI 2 SEPTEMBRE
à l'Office de Tourisme, du lundi au jeudi (le matin uniquement)
Infos : 06.49.51.02.22

HORAIRES D'ÉTÉ DU FOYER DES ANCIENS

Attention ! Durant l'été, le Foyer des Anciens sera fermé tous les samedis, du 6 juillet au 31 août.

Il restera ouvert du lundi au vendredi aux horaires habituels, de 14h à 18h30.

ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE : Une nouvelle permanence proposée à La Crau

La Conseillère Numérique de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) du Var est désormais présente tous les 1^{ers} mercredis du mois au Foyer des Anciens. Cette professionnelle est spécialement formée pour vous accompagner et vous transmettre les bases vous permettant d'être autonome dans vos usages numériques du quotidien.

Lors de chaque permanence ouverte à tout public, la Conseillère Numérique peut accueillir, sur rendez-vous uniquement, 3 à 4 personnes qui pourront ainsi apprendre à :

- ✓ Utiliser un ordinateur, une tablette, un smartphone,
- ✓ Naviguer sur internet,
- ✓ Utiliser les réseaux sociaux,
- ✓ Effectuer des démarches en ligne,
- ✓ Recevoir et envoyer des mails,
- ✓ Faire des courses en ligne,
- ✓ Suivre la scolarité des enfants,
- ✓ Prendre les rendez-vous médicaux en ligne et accéder à l'offre locale de soins,
- ✓ Utiliser les opportunités du numérique.

Pour en savoir plus ou prendre rendez-vous, vous pouvez contacter la Conseillère Numérique au 06.60.84.11.81 ou par mail à l'adresse : veronique.marchi@conseiller-numerique.fr

RAPPEL

PENDANT LES FORTES CHALEURS, PROTÉGEZ-VOUS !

Personnes âgées et fragiles : Ne restez pas isolées en cas d'épisode de canicule, pensez à vous inscrire sur le registre nominatif mis en place par le Comité Communal d'Action Sociale (CCAS).

Infos : Service Solidarité - 04.94.01.56.80

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi



BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif



Mouillez-vous
le corps



Fermez les volets
et fenêtres



Privilégiez
les activités douces



Mangez frais
et équilibré



Évitez
l'alcool



Prenez des nouvelles
des plus fragiles

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

VIE ASSOCIATIVE

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 31 août

Boulevard de la République et Place Félix Reynaud - de 9h à 17h

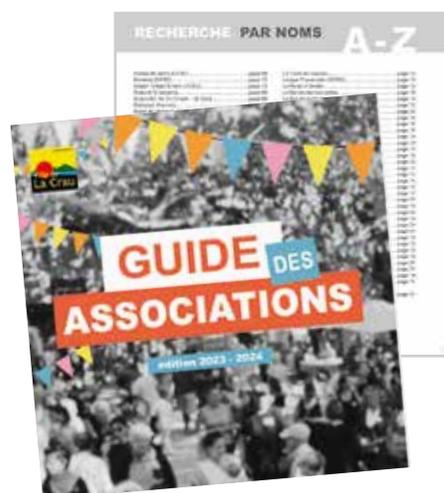
Ce traditionnel rendez-vous vous est proposé un peu plus tôt cette année, en raison de l'organisation du Championnat de France de Jeu Provençal (du 6 au 8 septembre).

En prévision de la rentrée, vous pourrez rencontrer en un même lieu les représentants du monde associatif craurois, vous renseigner sur les très nombreuses activités proposées et effectuer directement sur place vos démarches d'inscription.

Plus de 100 associations seront présentes dans des domaines aussi variés que le sport, la culture, les loisirs, l'action sociale ou caritative, le bien-être, etc., prouvant ainsi le dynamisme et la richesse du tissu associatif craurois.

De nombreuses animations et démonstrations ponctueront également la journée.

Infos : Service Vie Associative - 04.94.01.56.86



ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS : Mise à jour avant réédition

Une actualisation de l'annuaire des associations est en cours. Les responsables d'associations doivent se manifester au plus tôt auprès du Service Vie Associative, pour communiquer toutes les informations éventuelles de mise à jour : demande d'insertion pour les nouvelles associations ou de suppression, modification des coordonnées ou des personnes "contact", etc. Nous vous rappelons que cet annuaire n'est édité qu'une seule fois par an, à l'occasion du Forum des Associations. Il est donc important de signaler tout changement dès à présent. Aucune modification ne pourra ensuite être effectuée avant l'édition de l'année prochaine...

Infos : Service Vie Associative - 04.94.01.56.86



Marie-Claude GARCIA
Adjointe au Maire
déléguée aux activités et vie
associative sportives

BOULE FLEURIE CRAUROISE : Un bilan déjà exceptionnel en cette mi-saison !

Le club de la Boule Fleurie Crauroise (BFC) connaît depuis 2 ans un essor impressionnant. Passant, sur cette période, d'une cinquantaine de licenciés à plus de 220 aujourd'hui, il figure désormais parmi les clubs boulistes les plus importants de la région. Et cette attractivité se mesure très concrètement, avec l'arrivée récente sous les couleurs crauroises de joueurs de renom tels qu'Henri LACROIX, 13 fois Champion du Monde de Pétanque mais aussi multiple champion au Jeu Provençal, Ligan DOERR, Champion d'Europe en titre de Pétanque et Laurent MATRAGLIA qui est un des meilleurs joueurs actuels de jeu provençal.

Depuis le début de cette saison 2024, nos boulistes craurois se sont particulièrement illustrés, que ce soit en pétanque ou au jeu provençal :

- ✓ Victoire à l'International de Sète de la triplette Henri LACROIX, Ligan DOERR et Laurent MATRAGLIA
- ✓ Victoire à l'International de Cannes de Laurent MATRAGLIA au sein d'une équipe non homogène
- ✓ Victoire au Fédéral de La Valette pour Jessie LACROIX
- ✓ Victoire au concours de La Valette 3x3 Jeu Provençal de la triplette François PISANI, Sauveur PISANI et Albert TOUCAS
- ✓ Victoire au concours de Saint-Mandrier de la doublette familiale Bernard et Manuel PERSONNETAZ
- ✓ Victoire au Championnat de Ligue 2x2 de Pétanque pour Henri LACROIX et Ligan DOERR qui sont donc qualifiés pour les Championnats de France.

Compte tenu de ces excellents résultats, la BFC occupe actuellement la 2^{ème} place départementale du classement des clubs.

Soulignons enfin qu'Henri LACROIX et Ligan DOERR ont été sélectionnés en équipe de France et ont participé aux Championnats d'Europe qui ont eu lieu en Suisse, du 19 au 23 juin (à suivre car les résultats ne sont pas connus au moment de l'impression de ce mensuel...).

À NOTER

La BFC vous donne rendez-vous cet été pour 2 événements importants :

- ✓ Tout d'abord, **du 3 au 5 août**, aura lieu le 8^{ème} National de La Crau au jeu Provençal qui s'impose comme un des plus grands concours de la discipline au niveau régional.
- ✓ Puis, les **6, 7 et 8 septembre**, le club craurois s'investira dans l'organisation des Championnats de France Doublettes de Jeu Provençal (voir ci-contre).

Laurent MATRAGLIA, Ligan DOERR et Henri LACROIX



ÉVÈNEMENT !

La Ville de La Crau accueille les Championnats de France Doublettes de Jeu Provençal

La Ville de La Crau a été choisie par la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal (FFJPJ) pour recevoir les Championnats de France 2024 Doublettes de Jeu Provençal, qui seront organisés en partenariat avec la Boule Fleurie Crauroise et le Comité Bouliste du Var.

La compétition aura lieu **du vendredi 6 au dimanche 8 septembre** sur les bouledromes du centre-ville, mais aussi sur les parkings Jean Natte et Jean Moulin, et les bouledromes Gnechchi et Notre-Dame.

Une occasion unique d'admirer les meilleures équipes françaises ! Nous vous attendons nombreux pour venir les encourager durant ces 3 journées qui s'annoncent d'ores et déjà exceptionnelles...



USC JUDO

Belle saison pour les judokas craurois

C'est l'heure du bilan, à l'issue de cette saison 2023/2024 pour l'USC JUDO. Fort de ses 232 judokas, des catégories Baby Judo à Vétérans, le club craurois peut une nouvelle fois s'enorgueillir d'une belle moisson de titres et de résultats. Il tient d'une part à féliciter tous les judokas ainsi que les enseignants et, d'autre part, à remercier les parents pour leur confiance.

Voici les principaux résultats à retenir pour cette saison sportive :

✓ Catégorie Benjamins

- Alice CHOQUE : Championne du Var
- Shamsia MOHAMED et Daniel DEBERNARDI : Vice-champions du Var

✓ Catégorie Cadets

- Carla BRAUN : Championne du Var, Championne PACA qualifiée à la Coupe de France FFJDA et Championne de France FSGT
- Lola MERLATTI : 3^{ème} au Championnat PACA et qualifiée à la Coupe de France FFJDA, 2^{ème} en Kata régional et qualifiée au Championnat de France de Kata, Vice-Championne de France FSGT
- Noa GAYETTE : 2^{ème} en Kata régional et qualifiée au Championnat de France de Kata, 3^{ème} au Championnat de France FSGT
- Fantine ANTHIERENS : Vice-championne de France FSGT
- Téó GAYETTE : 3^{ème} au Championnat de France FSGT et arbitre régional

✓ Catégorie Juniors

- Fabio FRANCESCHI : Champion du Var
- Ilyas ABBA : Champion PACA et qualifié au Championnat de France FFJDA
- Victoria CARRER : Vice-championne du Var, Championne PACA et Championne de France Militaire

✓ Catégorie Juniors / Seniors / Vétérans

- Fanny IGLESIAS : Championne du Var, Championne PACA et qualifiée au Championnat de France FFJDA
- Emma AUGAT : Championne PACA et qualifiée au Championnat de France FFJDA
- Xavier BRAUN : Champion PACA
- Christophe OCCELLI : 3^{ème} au Championnat de France Militaire

USC AÏKIDO

Deux nouvelles ceintures noires pour le club craurois

Lors de la dernière session d'examen de passage, deux « aïkidokas » craurois ont décroché leur ceinture noire 1^{er} Dan et Henri GALVANE, Président du club, a quant à lui obtenu le grade de ceinture noire 2^{ème} Dan. Félicitations à ces nouveaux promus qui doivent leur réussite à



leur important travail de préparation tout au long de ces derniers mois : un travail réalisé de manière individuelle, mais aussi collective puisque l'ensemble des membres du club s'est investi au cours des séances d'entraînement, afin de permettre aux intéressés de progresser au mieux. Ces résultats reflètent également la qualité de l'enseignement du « senseï » Jean-Yves PRÉ, 6^{ème} Dan et Conseiller Technique National de la Fédération d'Aïkido Traditionnel.

L'USC Aïkido compte donc désormais dans ses rangs huit ceintures noires, dont deux 1^{er} Dan, quatre 2^{ème} Dan, un 4^{ème} Dan et un 6^{ème} Dan, ainsi que trois titulaires du Brevet Fédéral.

Le club participe également tout au long de l'année à la vie fédérale. Il organise trois stages chaque saison dans les installations crauroises et participe régulièrement aux stages régionaux et nationaux. Cette saison, des déplacements ont ainsi été organisés à Saint-Martin-d'Uriage (Isère), à Pessac (Gironde) et à Mulhouse (Haut-Rhin).

Pour rappel, l'aïkido est un art martial accessible à tous, qui offre des bienfaits physiques, mentaux et spirituels. Que vous soyez débutant, pratiquant confirmé ou si vous souhaitez simplement découvrir une nouvelle discipline sportive, le club craurois de l'USC Aïkido vous attend sur les tatamis ! Les cours ont lieu le mardi soir de 19h30 à 21h30 à La Moutonne, au Dojo du Complexe Sportif de l'Estagnol, et le vendredi soir de 19h30 à 21h30 à La Crau, au Dojo du Parc des Sports Louis Palazy.

Pour + d'infos :

06.79.24.07.78 | uscaiki@gmail.com
www.aikido-fat.com/usc

DES ACTIVITÉS SPORTIVES ESTIVALES PROPOSÉES AUX CRAUROIS

Vous souhaitez poursuivre une activité sportive durant l'été ? Découvrir une nouvelle discipline ? La Ville de La Crau vous propose plusieurs possibilités :

Ouverture du Parc des Sports Louis Palazy

Les installations du complexe sportif resteront ouvertes au public adulte, en libre accès, du 8 juillet au 1^{er} août :

- ✓ du lundi au jeudi
- ✓ de 18h à 21h

Les éducateurs sportifs de la Ville seront présents pour vous guider dans les installations (salle de tennis de table, gymnase, terrain polyvalent couvert, salle de boxe, piste d'athlétisme...), et mettre à votre disposition le matériel sportif nécessaire.

1^{ère} nouveauté sur inscription !

Une activité encadrée, réservée aux adultes et résidents craurois, sera également proposée chaque soir entre 19h et 20h.

Quelques exemples :

- ✓ Stretching | Étirement | Renforcement musculaire dans le Dojo (activités pour lesquelles il est nécessaire de prévoir une serviette pour s'allonger)
- OU
- ✓ Cardio-training dans la salle de boxe

Infos et inscriptions :

Service des Sports en Mairie Annexe
04.94.01.56.86
ou 04.94.01.46.58

2^{ème} nouveauté sur inscription !

Sortie Kayak Adultes
(réservée aux résidents craurois)

Une balade découverte en kayak est proposée par les éducateurs sportifs de la Ville.

- ✓ **Dates** : les vendredis 12, 19, 26 juillet et 2 août
- ✓ **Rendez-vous** à 8h15 au Parc des Sports Louis Palazy
- ✓ **Départ en minibus** vers une plage du littoral (déterminée en fonction de la météo)
- ✓ **Retour** vers 12h
- ✓ **Places limitées**
(maximum 7 personnes par sortie)

Infos et inscriptions :

Service des Sports en Mairie Annexe
04.94.01.56.86 ou 04.94.01.46.58



Les infos du



ACCUEIL DE LOISIRS

ÉTÉ 2024

Fonctionnement du centre de loisirs du lundi 8 juillet au vendredi 30 août

Le JIS accueille les enfants scolarisés de 3 à 10 ans au centre de loisirs des Arquets et les Ados de 11 ans et plus à l'Espace Pluriel - Salle Jean Natte (rez-de-chaussée)

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'été dans la limite des places disponibles



Nos accueils de loisirs sont réservés en priorité aux enfants et jeunes craurois. Les résidents hors commune pourront être accueillis uniquement s'il reste des places vacantes

Pour les inscriptions des Ados, l'Espace Famille n'est pas accessible. Merci d'utiliser les formulaires disponibles sur le site internet ou à l'accueil du JIS

INFOS SÉJOURS ÉTÉ ADOS

Il reste quelques places !



Séjour été + 13 ans
St Jean St Nicolas (Hautes Alpes)

Du lundi 29 juillet au vendredi 2 août

5 jours / 4 nuits en gîte. Activités sportives et culturelles programmées par les jeunes. **Inscription au JIS**

RENTÉE SCOLAIRE 2024 / 2025

ACCUEILS DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE - MERCREDIS - VACANCES

DOSSIERS D'INSCRIPTION ET DE RENOUELEMENT DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET DU JIS

www.jis-lacrau.com

OU A L'ACCUEIL depuis le MARDI 7 mai 2024



(Aucun document ne doit être adressé via le l'Espace Famille)

IMPORTANT ! Pour les Mercredis de septembre à octobre Les dossiers d'inscription et/ou de renouvellement

sont à retourner impérativement jusqu'au SAMEDI 13 JUILLET 2024

(boîte aux lettres du JIS)

BILLETTERIE



Tarif préférentiel (accessible à tous - adhérents et non adhérents)

Cinéma Olbia, Cinéma Pathé, Accrobranche EcoPark Adventures La Castille, Kiddy Parc, Aquafamily

Renseignements au JIS

SAISON 2024 / 2025



Pour les petites vacances et le périscolaire (matin – soir et mercredi)

Titulaire du BAFD, BAFA, CAP petite enfance ou autres diplômes dans l'animation ou équivalent

Déposez votre CV et lettre de motivation en y indiquant vos disponibilités à l'accueil du JIS :

« Espace Pluriel »

Bd de la République – 83260 La Crau

Par mail : association@jis-lacrau.com

Retour 30 ans du JIS

Samedi 1^{er} juin

Toute l'équipe du JIS vous remercie pour votre présence. Merci à tous les participants, à la mairie et à ses équipes pour leur efficacité et leur réactivité, aux stands de restauration, à la sécu, aux vigiles, à la bio-sphère, aux musiciens, à Jean-Luc. Comme l'a dit notre présidente, on n'a pas tous les jours 30 ans... **MERCI !!!**



CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94

Email : association@jis-lacrau.com

www.jis-lacrau.com

Ouverture de l'accueil administratif Horaires d'été

du lundi 8 juillet au vendredi 3 août

Du mardi au vendredi de 14h à 18h

MANIFESTATIONS ESTIVALES



Gérard VIVIER

Conseiller Municipal délégué
à la programmation et vie
associative culturelle



Emmanuel BIELECKI

Conseiller Municipal délégué à
la programmation festive et vie
associative événementielle



Votre été à La Crau

Cette année encore, nous vous proposons de partager un été festif et chaleureux !

Concerts et spectacles gratuits, théâtre et cinéma en plein air, repas à thèmes conviviaux, feux d'artifice, mais aussi grands concours de boules et nombreuses animations rythmeront agréablement les mois de juillet et d'août.

Retenez notamment le retour des Esti'Bals, qui vous feront danser dans une ambiance « Balèti » tous les mercredis de l'été, et la venue de têtes d'affiche telles que le groupe Aïoli, François FELDMAN, Joyce JONATHAN et Mathieu MADENIAN.

Deux grands rendez-vous sont également renouvelés au Parc du Béal : l'Azur Music Festival vous fera vibrer les 19 et 20 juillet au son des meilleurs DJ du moment et, le 17 août, O'Mazette vous fera vivre une expérience originale entre musique électro, détente, jeux et animations pour tous.

N'oubliez pas vos marchés hebdomadaires, de même que les deux marchés nocturnes de créateurs des Vitrines de La Crau qui vous permettront de soutenir nos commerçants, producteurs et artisans de proximité.

Voici un aperçu des temps forts de cette programmation estivale 2024. Vous en retrouverez tous les détails dans le guide joint en supplément.





MANIFESTATIONS ESTIVALES

DES CONCERTS



Le groupe AÏOLI
Dimanche 7 juillet



François FELDMAN
Vendredi 12 juillet



Esti'Jazz
Samedi 13 juillet



Tina - Proud Mary
Vendredi 23 août



Le groupe AF TRAK
Vendredi 30 août

DES ÉVÉNEMENTS AU PARC DU BÉAL



Azur Music Festival
Vendredi 19 et samedi 20 juillet
Grand festival électro à vocation caritative avec notamment Klingande, Etienne de Crécy, Henri PFR, Møme, Victor Flash, Amor, etc.



O'Mazette
Samedi 17 août
Une expérience mêlant musique électro et de nombreuses animations et activités pour tous

DES SPECTACLES



La Tournée 2024 "Ça c'est le Sud"
Vendredi 26 juillet
Animée par Jean-Philippe DOUX, avec la chanteuse Joyce JONATHAN, le Chœur du Sud et le magicien Eric LEBLOND



La Tournée du Rire
Lundi 12 août
Le célèbre humoriste Mathieu MADENIAN sera entouré de Marco PAOLO et d'Éric COLLADO, mais aussi de Michel VILLANO, imitateur et de Patrick TORRES, mentaliste burlesque

DU THÉÂTRE ET DU CINÉMA EN PLEIN AIR



Le Théâtre dans la Vigne

Du 22 juin au 6 juillet
au Domaine La Marseillaise
Du 8 au 17 juillet
au Domaine Le Songe de Don Bosco



Pièce « La femme du boulanger »

Jeudi 25 juillet



Projection du film « Jean de Florette » à La Moutonne

Mardi 30 juillet



Projection du film « Manon des Sources »

Mardi 27 août

DU SPORT BOULISTE !



8^{ème} National de La Crau au Jeu Provençal

Du 3 au 5 août



Des concours de boules

Tout l'été, à La Crau et à La Moutonne



DES REPAS À THÈME

*Lasagnes, paëlla, soupe au pistou...
À La Crau avec le Comité Officiel des Fêtes de La Crau et à La Moutonne*



SANS OUBLIER...

Les feux d'artifice

À La Moutonne (Stade de l'Estagnol), samedi 10 août
À La Crau (Parc du Béal), jeudi 22 août



La Fête de La Crau

Du 4 au 8 juillet



Les marchés nocturnes de créateurs

Avec « Les Vitrites de La Crau »
Les mardis 23 juillet et 6 août



La Fête de La Moutonne

Du 8 au 10 août



La célébration du 80^{ème} anniversaire de la Libération de La Crau

Jeudi 22 août
Avec cérémonies, défilé de véhicules d'époque, soirée festive au Parc du Béal, concert « Swing Delirium Jazz Band Quintet » et feu d'artifice



ET TOUJOURS...

Les Marchés hebdomadaires

À La Crau, le mercredi et le dimanche matin. À La Moutonne, le samedi matin



Les Esti'Bals

Tous les mercredis de l'été à La Crau et à La Moutonne.



Seconde Guerre Mondiale

La Libération de La Crau

80^{ème} anniversaire

Nous commémorons cette année le 80^{ème} anniversaire de la Libération de la ville. Nous vous proposons de revenir sur les opérations qui ont finalement permis, le 22 août 1944, de chasser l'occupant ennemi. Cette chronologie des faits avait déjà pu être publiée en 2014, à l'occasion de la célébration des 70 ans de la Libération, grâce aux éléments fournis par la Fondation BM 24 – Obenheim dans le cadre de son projet « Villes et Villages Libres avec la 1^{ère} DFL ». Vous pouvez d'ailleurs retrouver de nombreux articles retraçant la chronologie du parcours de la Libération sur le site initié par la Fondation : <http://divisionfrancaiselibre.eklablog.com/fondation-b-m-24-obenheim-p1344344>

Du Débarquement de Provence ...

Le débarquement en Provence, portant le nom de code « Anvil Drogon », débuta le 15 août 1944 dans le but de libérer Toulon et Marseille, puis de permettre aux forces alliées de remonter la vallée du Rhône, et faire la jonction avec les troupes débarquées précédemment en Normandie. L'assaut naval se déroula sur différents sites de la côte situés entre Le Lavandou et Cannes. Les forces Américaines s'emparent ensuite des Alpes-Maritimes, tandis que les Français se regroupent aux alentours de Grimaud pour entamer leur avancée vers l'ouest, sous le commandement du Général de Lattre de Tassigny.

... à la Libération

C'est la 1^{ère} Division Française Libre, commandée par le Général Brosset, qui reçoit la mission de libérer Toulon. Cette division est composée d'Européens et de soldats originaires des colonies. Elle fut la principale unité des Forces Françaises Libres. Deux de ses unités ont participé à la Libération de La Crau : le Bataillon de Marche N° 11 (BM 11) de la 2^{ème} Brigade et le 22^{ème} Bataillon de Marche Nord Africain (22^{ème} BMNA) appartenant à la 1^{ère} Brigade.

Les Allemands, conscients de l'importance du port de Toulon pour la suite des opérations militaires des alliés y rassemblent tous les effectifs disponibles, soit 18 000 hommes. Tandis qu'une partie

des forces Françaises contourne cette ville par le nord pour atteindre Bandol et Sanary, le Bataillon de Marche n°5 (BM 5) franchit le Réal Martin, à la hauteur des Mesclances, au matin du 20 août et s'empare aussitôt du Mont Redon sous un déluge d'obus.

Au même moment, le BM 11 traverse le Réal Martin plus au nord, et occupe les collines qui dominent Montbel. Une unité de sapeurs répare le pont du Réal Martin que les Allemands ont fait sauter et le BM 11 avance pour s'emparer de la route qui relie Les Martins à Solliès-Pont. L'ennemi résiste, et le lieutenant Dubois qui commande la 5^{ème} Compagnie est tué pendant les combats. Il est remplacé par le capitaine Tagger, tué le lendemain.

En début d'après-midi les Allemands contre-attaquent pour tenter de reprendre le Mont Redon, mais ils sont repoussés après des combats au corps à corps. En fin d'après midi, la 6^{ème} compagnie s'empare des Martins et poursuit jusqu'au Collet Long, mais doit se replier. On compte 22 soldats tués et 95 blessés au cours de cette journée.

Le 21 août, le BM 11 reprend son avancée en direction de La Crau et de La Castille. Après plusieurs assauts, les soldats français s'emparent enfin de Maraval et, après une journée de durs combats, de La Monache. Le 22^{ème} BMNA s'engage quant à lui en direction de la ferme de Beaulieu, protégée par des barbelés et des champs de mines. Il faudra trois assauts pour en venir à bout. Le régiment poursuit alors son avancée vers La Castille. Le soir du 21 août, les premiers soldats de la 5^{ème} compagnie pénètrent dans le village par la Rue du Gapeau, rebaptisée depuis Avenue de la Libération. Pendant la nuit, les Allemands s'étant repliés, le village est libéré au matin du 22 août.

Au final, ces combats ont coûté à la 1^{ère} DFL 86 tués et 289 blessés. A l'occasion de la célébration du 80^{ème} anniversaire de la Libération, il est important et essentiel de se souvenir et d'honorer la mémoire de ceux qui ont combattu, et de ceux qui sont tombés pour défendre un idéal de liberté, ainsi que les valeurs fondamentales de notre République.



Martine PROVENCE
Conseillère Municipale déléguée
aux commémorations

COMMÉMORATION DU « D DAY »

Pascal BROWAEYS, Président des Anciens Combattant de La Crau, a fait le déplacement en Normandie à l'occasion des cérémonies commémorant le 80^{ème} anniversaire du Débarquement. Il était notamment présent à la cérémonie célébrée au cimetière anglais d'Hermanville où sont enterrés 1 005 soldats alliés parmi lesquels 986 Britanniques, 13 Canadiens, 3 Australiens, et 3 Français membres du Commando Kieffer.





Char sur la route de La Farlède



Débarquement à Cavalaire

L'AVENUE DE LA LIBÉRATION

Cette grande artère de La Crau portait précédemment le nom de « Rue du Gapeau ». Le Conseil Municipal décida de sa nouvelle appellation le 30 novembre 1944, peu après la Libération de la Commune, afin de rendre hommage aux troupes alliées qui sont entrées dans la ville par cette voie.

C'est lors de la séance extraordinaire du Conseil Municipal du 22 août 1945, date anniversaire de la Libération de La Crau, que cette appellation a été officialisée. Voici un extrait de la délibération :

Après avoir souhaité la bienvenue aux personnalités présentes, M. REYNAUD, Maire, propose que la Rue du Gapeau prenne désormais le nom d'Avenue de la Libération [...]. Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents. [...] La séance est levée à 10h30. Les membres présents du Conseil Municipal vont procéder à l'inauguration de la plaque consacrant le nom de l'Avenue de la Libération. Cette plaque porte l'inscription suivante :

Avenue de la Libération

Le 22 août 1944 les Armées Françaises et Alliées faisaient leur entrée dans notre ville libérant la Commune de la Crau du joug des hordes germaniques

La plaque d'origine est toujours en place à l'entrée de l'avenue, au niveau du carrefour du centre-ville.



Inauguration de l'avenue le 22 août 1945



Jean-Pierre EMERIC

Adjoint au Maire
et Conseiller Métropolitain
délégué à la voirie

PARKING MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY

Les travaux de requalification du parking sont terminés, cela est à souligner, avec un mois d'avance sur le planning initial. Ont ainsi été réalisés :

- ✓ la reprise du réseau pluvial,
 - ✓ le réaménagement des espaces de stationnement,
 - ✓ la création de cheminements piétons sécurisés,
 - ✓ la réfection des trottoirs,
 - ✓ la mise en place d'un nouveau réseau d'éclairage public.
- Seuls les aménagements paysagers restent à finaliser.

Par ailleurs, un nouveau cheminement de circulation à sens unique a été mis en place sur le parking, afin de limiter la vitesse des véhicules. L'accès à la Rue de la Panouche a été également élargi, ce qui permet de faciliter le double sens de circulation sur la portion située entre le parking et l'église.



AVENUE DU 8 MAI 1945

Après la pause imposée par le réaménagement du Parking de Lattre de Tassigny, les travaux de requalification de l'Avenue du 8 mai 1945 ont pu reprendre dès le début du mois de juin. Cette 2^{ème} phase permettra la réalisation des travaux de surface comprenant :

- ✓ la reprise et l'élargissement des trottoirs,
- ✓ la réfection complète de la chaussée, avec pose d'un enrobé phonique et mise en place d'un plateau traversant au niveau des résidences du Balcon du Béal,
- ✓ le renouvellement de l'éclairage public,
- ✓ la pose d'un nouveau mobilier urbain et de jardinières suspendues.

Rappelons que la nécessité de mise aux normes des trottoirs impose la suppression des 15 emplacements précédemment en place. Il ne sera donc plus possible de stationner dans l'avenue à l'issue des travaux. En compensation, des places supplémentaires ont été aménagées sur le Parking de Lattre de Tassigny situé à proximité.

En termes de phasage, le chantier concernera tout d'abord, jusqu'à fin juillet, la portion de voie située entre le carrefour central et l'Office de Tourisme. Il reprendra ensuite en septembre, sur la partie de l'avenue située entre l'Office et le Rond-Point Bir Hakeim. La livraison du chantier est prévue pour fin septembre.

À NOTER

Des restrictions de la circulation sont à prévoir pendant la durée des travaux (jusqu'à fin juillet puis en septembre). L'avenue restera acces-



sible en demi-chaussée, dans le sens de La Crau vers La Farlède. Dans le sens inverse de circulation, des déviations sont conseillées pour faciliter vos déplacements :

- ✓ à l'entrée de la ville, par la Voie Villeneuve ou l'Avenue de la 1^{ère} DFL
- ✓ par le Parking de Lattre de Tassigny et la Rue de la Panouche, pour rejoindre le centre-ville.

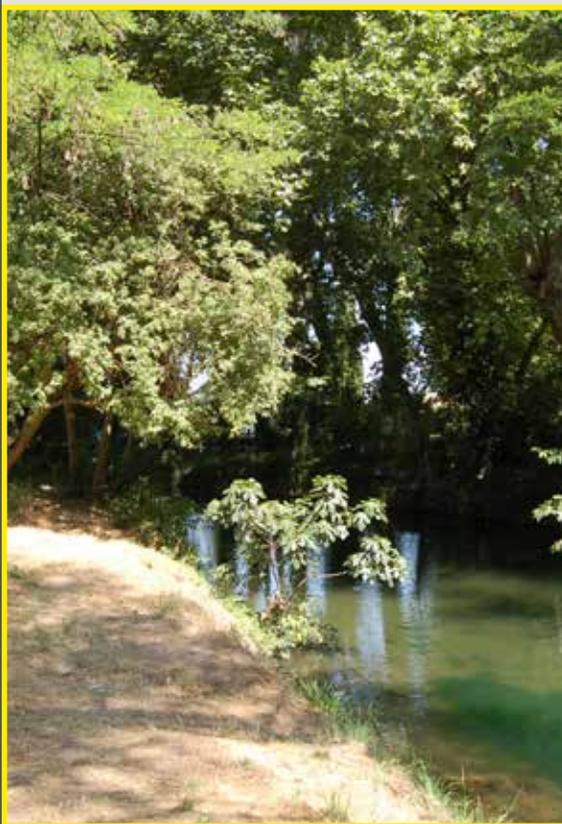
ENTRETIEN DES COURS D'EAU DU BASSIN VERSANT DU GAPEAU

Les techniciens du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau procèdent jusqu'au 15 août 2024 aux opérations de prospection et de marquage préalables aux travaux d'entretien des cours d'eau.

Dans ce cadre, ils sont amenés à circuler dans le lit des rivières et sur les berges.

Par la suite, les travaux d'entretien seront réalisés à compter du mois de septembre.

Pour + d'infos :
www.smbvg.fr



CONTRAT SUEZ DE GESTION DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

Le point sur... Le déploiement des nouveaux compteurs intelligents

Un des grands engagements du contrat signé avec SUEZ, par la Métropole Toulon Provence Méditerranée, est le déploiement de compteurs intelligents nouvelle génération sur toute la commune. L'objectif est de permettre aux usagers de mieux maîtriser leur consommation en eau par l'accès à différents services connectés tels que la télérelève, le suivi de consommation ou l'alerte fuite. Débuté en janvier 2024, le déploiement se poursuit jusqu'à la fin de l'année.

Cette démarche est totalement gratuite et nécessite :

- ✓ soit une intervention sur votre compteur par l'installation d'un équipement en télérelève,
- ✓ soit, si votre compteur n'est pas compatible, l'installation d'un nouveau compteur.

Le déploiement est réalisé par la société EAE pour le compte de SUEZ.

Si votre compteur d'eau est accessible depuis le domaine public : un technicien interviendra directement, sans rendez-vous préalable. En cas d'installation d'un équipement neuf, une carte de compte-rendu précisant l'intervention effectuée sera laissés sur place ou dans votre boîte aux lettres.

Si votre compteur se situe à l'intérieur de votre propriété ou concerne une résidence secondaire : il convient de convenir d'un rendez-vous avec la société EAE.

Voici les coordonnées de contact :

- ✓ Tel : 02.97.46.18.59 (du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h)
- ✓ Mail : marina.piquet@sbae.com

Important ! Avant l'arrivée du technicien, il est demandé de libérer et de nettoyer l'accès à votre compteur pour faciliter l'intervention.

QUELQUES CHIFFRES

8 500 compteurs sont concernés par ce déploiement sur la commune de La Crau.

Depuis le 1^{er} janvier, 2 739 compteurs ont été déployés, principalement en centre-ville et en périphérie directe, ce qui correspond à un avancement de l'ordre de 32 %.

Le rythme actuel est d'environ 375 interventions/semaine, ce qui permet d'envisager d'achever le déploiement dans 4 mois environ.

Rappel des contacts SUEZ



Service Client :

0977 408 408 (appel non surtaxé),
du lundi au vendredi de 8h à 19h
et le samedi de 8h à 13h



Accueil de proximité :

15 Avenue Dr Jean-Jacques PERRON 83400
Hyères (du lundi au vendredi sans RdV, de
8h30 à 17h30)



Interventions / Urgences

24h24 au 0977 401 136
(appel non surtaxé)



Site internet :

www.toutsurmoneau.fr

Hervé CILIA
Adjoint au Maire
délégué à la sécurité et
aux risques majeurs



Catherine DURAND
Conseillère Municipale
Correspondante
incendie et secours



COMITÉ COMMUNAL DES FEUX DE FORÊTS Préparation de la saison estivale

Afin de préparer au mieux la saison estivale, les bénévoles du Comité Communal des Feux de Forêt (CFFF) et de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) de La Crau se sont réunis début juin en présence du Commandant FELIHO, Chef du Centre de Secours de Hyères-Carqueiranne-La Crau, et de Philippe LAURERI, Président de l'Association Départementale des CFFF du Var.

A cette occasion, Hervé CILIA, Maire-Adjoint à la Sécurité, a tenu à féliciter Catherine DURAND, Conseillère Municipale et Présidente du CCFF/RCSC de La Crau pour sa nomination au poste de Secrétaire Générale de l'Association Départementale des CFFF du Var. Il a aussi souhaité remercier tout particulièrement les 39 bénévoles crauois pour leur engagement et leur dévouement au service de la préservation de notre patrimoine forestier. En effet, ceux-ci sont déjà mobilisés depuis le 15 juin pour effectuer des patrouilles quotidiennes dans les massifs de la commune. Ces patrouilles, qui seront prolongées cette année jusqu'au 15 septembre, permettent notamment aux membres du CCFF de surveiller les départs de feu, d'informer et de sensibiliser le public sur le risque incendie et d'intervenir, si besoin, sur des feux naissants d'étendue limitée.

Notons enfin que les bénévoles de la Réserve Communale et du CCFF seront également sollicités durant l'été pour intervenir sur les événements festifs, culturels et sportifs organisés à La Crau.

L'ACCÈS AUX MASSIFS FORESTIERS

Attention ! Durant l'été (et plus précisément du 21 juin au 30 septembre), l'accès aux massifs forestiers est strictement réglementé. Une carte est publiée, chaque jour avant 19h pour la journée du lendemain, sur le site de la Préfecture du Var (www.var.gouv.fr), afin d'informer le public sur le niveau de risque de feu de forêt et sur les possibilités d'accès aux 9 massifs varois.

Nous pouvons toutes et tous participer à la protection de nos forêts simplement en respectant ces consignes d'accès, définies selon le code couleur suivant :

Couleur Verte :

Niveau de risque incendie léger, il convient malgré tout de faire preuve de prudence

Couleur jaune :

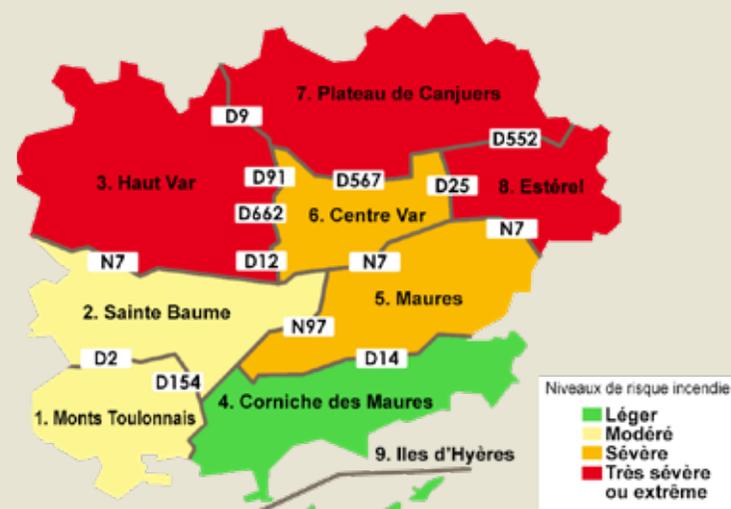
Niveau de risque incendie modéré, la prudence est encore recommandée

Couleur orange :

Niveau de risque incendie sévère, la pénétration dans les massifs est déconseillée

Couleur rouge :

Niveau de risque incendie très sévère ou extrême ; l'accès et la présence du public de même que la réalisation de travaux dans les massifs sont interdits.

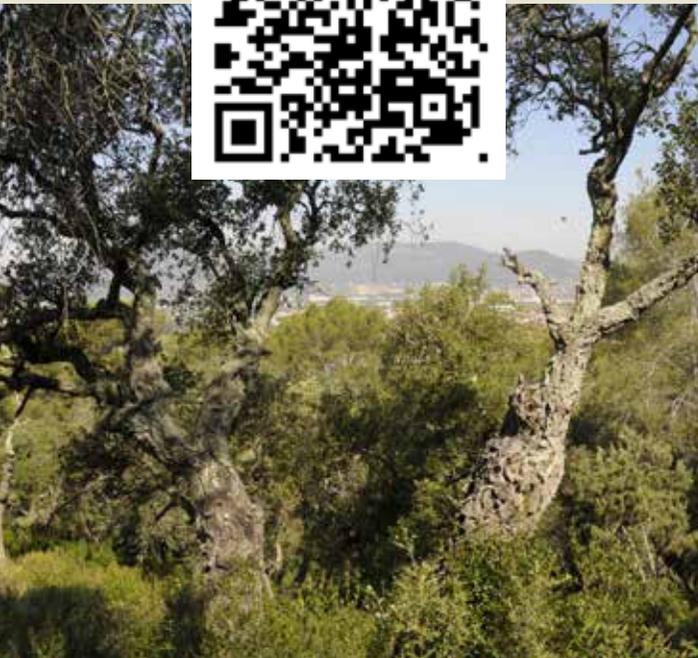


UN QR CODE À L'ENTRÉE DE CHAQUE MASSIF DE LA COMMUNE

Afin d'informer au mieux le public sur les restrictions éventuelles d'accès aux massifs forestiers, des panneaux d'information ont été placés à l'entrée de chaque massif situé sur le territoire communal. Ils sont notamment situés :

- ✓ Chemin du Fenouillet et Plateau du Pigeonnier,
- ✓ Chemin de Notre-Dame,
- ✓ Chemin de l'Ubac,
- ✓ Chemin de Verdillon (des 2 côtés),
- ✓ Chemin de la Venne,
- ✓ Chemin de la Navarre

Chaque panneau comporte un QR Code qui permet d'accéder directement à la carte d'aléas en ligne sur le site internet de la Préfecture du Var. La couleur du jour sera également affichée sur ces panneaux et fera l'objet d'une actualisation quotidienne par les bénévoles du Comité Communal des Feux de Forêts (CCFF)



PRÉVENTION INCENDIE

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR ÉVITER LES DÉPARTS DE FEU

9 feux de forêt sur 10 sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes. Il est encore plus important de mettre en pratique ces bons comportements en période de sécheresse, plus propice aux départs de feux et à une propagation rapide dans la végétation asséchée.

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...



Organiser les barbecues
loin de la végétation



Jeter ses mégots **dans un
cendrier** (et non au sol ou
par la fenêtre de sa voiture)



Réaliser ses travaux
**loin de la végétation
et prévoir un extinc-
teur** à portée de main



Stocker les matériaux et
produits inflammables (bois,
bouteilles de gaz) **dans un
abri fermé, éloigné de
l'habitation**

... ET SE PROTÉGER DES FEUX



Donner l'alerte **en appelant le 112,
le 18 ou le 114** (personnes malen-
tendantes) et tenter de localiser le feu
avec précision



S'abriter dans un bâtiment.
**La voiture n'est pas un
endroit sûr** car facilement
inflammable



Rester informé de la situation
et écouter les consignes des secours
et/ou de la mairie



Anne-Marie METAL
Adjointe au Maire
Conseillère Métropolitaine déléguée
aux Déchets et à la Propreté

STOP AUX DÉJECTIONS CANINES !

Être propriétaire d'un chien comporte bien des avantages. Ne dit-on pas en effet que le chien est le meilleur ami de l'homme ? Les bienfaits sur la santé physique et mentale ainsi que sur l'amélioration de la vie sociale sont innombrables... Toutefois, il ne faut pas oublier qu'être maître d'un chien implique aussi certains devoirs et obligations, certes à l'égard de l'animal lui-même, mais aussi à celui de la collectivité et de ses concitoyens. Et ramasser les déjections de son animal sur le domaine public fait partie des règles élémentaires à respecter.

Ce que dit la loi

Au titre de l'article R634-2 du Code Pénal, « Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4^{ème} classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, **en un lieu public ou privé**, à l'exception des emplacements adaptés désignés à cet effet, des ordures, déchets, **déjections**, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, [...] si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation. »

Concrètement, au même titre qu'un dépôt d'ordures en dehors des conteneurs prévus à cet effet, un jet de mégot, etc., **le fait de ne pas ramasser les déjections de son animal est passible d'une amende de 135 €, qui peut être majorée à 375 € en cas de non-règlement dans les délais.**

Des nuisances qui portent atteinte à notre cadre de vie...

Ces sanctions sont tout à fait justifiées si l'on considère que ces déjections canines constituent une réelle nuisance : elles dégradent l'image de notre

belle ville par les désagréments causés (d'ordre visuel ou olfactif notamment) et constituent une atteinte à l'hygiène et à la salubrité publiques car porteuses de parasites et d'agents pathogènes transmissibles à l'homme et néfastes pour la santé. Ajoutons enfin qu'elles représentent également un risque de chute non négligeable, susceptible d'engager la responsabilité civile du maître négligent.

... et aux conditions de travail des agents

Les agents du Service Espaces Verts, ainsi que les équipes de travailleurs ESAT qui interviennent sur la commune, travaillent au quotidien pour l'embellissement de notre ville. Or, ils éprouvent désormais les pires difficultés pour effectuer un entretien de qualité de nos espaces verts qui sont souvent assimilés à de véritables toilettes pour chiens. Ils doivent désherber entre des tas de déjections et risquent des projections fort désagréables à chaque passage de débroussailluse. Cette situation n'est pas admissible et représente un manque évident de respect vis-à-vis de leur travail.

Les moyens engagés par la Ville et l'Antenne TPM

L'amélioration du cadre de vie des Crauroises et des Craurois est une priorité. D'importants moyens humains et financiers sont engagés en ce sens, notamment en matière d'hygiène et de propreté. S'agissant du problème particulier des déjections, **plus de 70 bornes de propreté canine** équipées de sacs adaptés de ramassage et de poubelles sont à disposition en de nombreux points de la ville.

Par ailleurs, **notez qu'un espace de propreté canine de type « canisette » sera prochainement aménagé sur le Parking de Latre de Tassigny**, par les services de l'Antenne métropolitaine.



UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

Vous les avez peut-être déjà remarqués en vous promenant en ville ? Une trentaine de panneaux ont été installés dans de nombreux espaces verts, ciblés par les agents de terrain, afin d'interpeller et de sensibiliser la population sur la question des déjections canines. Sous couvert d'une petite touche d'humour, l'objectif est bien de faire prendre conscience aux maîtres qu'ils sont responsables de leur animal par un rappel des sanctions encourues, étant précisé que celles-ci seront bien évidemment mises en œuvre comme il se doit, à l'encontre des contrevenants.

PORQUEROLLES : UNE FRÉQUENTATION RÉGULÉE

En France, 80% de l'activité touristique se concentre sur 20% du territoire. L'île de Porquerolles, joyau de la Méditerranée, en fait partie. Pour protéger ce patrimoine naturel, très prisée des visiteurs l'été, la Métropole TPM, la ville d'Hyères, en partenariat avec le Parc national de Port-Cros et les opérateurs locaux du transport maritime ont mis en place depuis quatre ans la **charte des Bateliers**, permettant **une régulation durant la haute saison, avec une limitation à 6 000 visiteurs par jour**. Et depuis 3 saisons, les résultats sont positifs. C'est pourquoi, ce dispositif pionnier a été reconduit cet été encore. Non seulement, il **soulage les écosystèmes en période estivale en protégeant la biodiversité**, mais il **permet également aux visiteurs de mieux profiter de l'île**.

MÉTROPOLE
TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

réserver pour préserver
Porquerolles

TERRITOIRE RÉGULÉ
= TERRITOIRE PROTÉGÉ

Des traversées régulières tout l'été c'est une île protégée.
Réservez et profitez en toute tranquillité!

Retrouvez tous les sites de réservation sur www.metropletpm.fr et www.port-cros-tpm.fr

CET ÉTÉ, PUSSEZ LES PORTES DES EXPOSITIONS TPM

Le design investit Hyères et Toulon !

Après avoir passé le stade des sélections cet hiver, les 10 jeunes architectes d'intérieur retenus pour le **concours Design Parade Toulon** seront départagés **du 28 au 30 juin** par un jury de professionnels, présidé par Marion Mailaender; ils exposeront leurs créations jusqu'au 3 novembre à l'Evêché, sur le cours Lafayette à Toulon. En parallèle, les 10 jeunes designers du **concours Design Parade Hyères** seront en lice **du 27 au 30 juin**, sous l'œil avisé du jury présidé par Fabien Cappello. Le public pourra découvrir leurs œuvres jusqu'au 1^{er} septembre à la villa Noailles et dans le centre-ville de Hyères. Ne manquez pas également de pousser les portes de l'exposition Historique « **Marie-Laure de Noailles et les Peintres surréalistes** », **jusqu'au 12 janvier 2025 à la villa Noailles**.



Remix, à l'Hôtel des Arts TPM

À l'occasion du Festival Design Parade architecture intérieure, le Mobilier national invite des designers et des artistes à intervenir sur des pièces déclassées de ses collections, afin qu'ils s'en emparent et les transforment selon leur sensibilité. **L'exposition réunit près de 60 artistes designers et architectes d'intérieur à travers 68 œuvres, à découvrir à l'Hôtel des Arts à Toulon jusqu'au 3 novembre**.

A la villa Tamaris, les photos de Robert Doisneau côtoient celles de Marius Bar Jusqu'au 22 septembre, le centre d'art TPM de La Seyne-sur-Mer invite le public à plonger dans l'univers du photographe **Robert Doisneau** dont **les clichés donnent à voir la beauté du quotidien**. **Et jusqu'au 15 septembre**, retour en arrière dans « **Le Toulon des années 1900 dans l'œil de Marius Bar** », **photographe emblématique du territoire**, à travers des scènes de la vie urbaine et rurale de l'époque.



LE PLAN VÉLO 2024 S'ADAPTE AUX CYCLISTES

Destiné à faciliter les déplacements des habitants au sein de la Métropole, le plan vélo est édité chaque année et mis à jour. En 2024, il intègre **une chronomap qui relie à vélo les 12 communes de TPM via des lieux symboliques**, prenant en compte des temps de parcours sur un vélo électrique. **Cinq itinéraires de loisirs ont également été ajoutés**, à parcourir en solo ou en famille. Des balades urbaines, nature ou culturelle à découvrir sur l'appli gratuite Geovelo. Cette nouvelle édition est téléchargeable sur le site internet de TPM ou en version papier à la Maison de la Mobilité à Toulon.

ESPACE D'EXPRESSION

ENSEMBLE POUR LA CRAU

Courrier : boîte aux lettres devant la mairie

Lors du dernier conseil municipal, nous avons considéré la délibération n° 8 dans la continuité de la politique menée par le maire et son adjoint au développement économique : racheter (80 000€) un fonds de commerce (la pizzeria « Bella Pizza »), pour soutenir pendant son installation un commerçant souhaitant s'inscrire dans la durée dans notre centre ville. Cette politique ayant toujours eu notre soutien, notre vote favorable était naturellement acquis.

M. le Maire nous a confirmé que cette opération n'était pas une nouvelle phase de la requalification de l'avenue de la Libération, projet dont les détails n'ont jamais été présentés au conseil municipal, ce qui continue de nous inquiéter. Mais dans la discussion, nous avons appris avec surprise qu'il ne s'agissait pas de favoriser un nouveau fonds de commerce (le propriétaire vendeur aurait même refusé un acheteur à 120 000€ ! Cherchez l'erreur !), mais de modifier le carrefour, pour y créer un rond-point ! Cette finalité n'était pas écrite dans le texte qui nous était remis !

Bien sûr, nous avons été pris de court. Ce projet de rond-point à un endroit à la fois stratégique et porteur de l'identité historique du centre de notre ville mérite pour nous une réflexion approfondie. Surtout que la destruction du bâtiment « Bella Pizza » devrait être suivie de la destruction de l'ancienne mairie (aujourd'hui occupée par des associations) et aussi du glacier attenant ! Notre maire met toujours en avant « sa feuille de route » et les projets sur lesquels il a été élu. Personne n'y a jamais lu la destruction de notre emblématique ancienne mairie.

Finalement, nous avons approuvé la délibération, car sa rédaction permet encore l'installation que nous soutenons d'un bail commercial intéressant en centre ville. Mais le projet de rond-point avec la destruction de l'ancienne mairie n'a pas notre approbation, car il ne peut se faire par la seule volonté de quelques élus, et nécessite la consultation éclairée des Crauroises et des Craurois. Si ce carrefour est mal adapté à la circulation actuelle, les destructions qu'il implique doivent être le résultat du choix mûri de ses habitants après une réflexion approfondie ! En 2026 ?

Chers concitoyen(ne)s, dans les conditions difficiles que connaît notre pays, nous vous souhaitons la meilleure période estivale possible.

Vos élus : Maguy Fache - Jean Codomier



DON DU SANG

Notez les dates des prochaines collectes de sang prévues :

MARDI 9 JUILLET 2024

De 15h à 19h30
à l'Hôtel de Ville

MARDI 13 AOÛT 2024

De 15h à 19h30
à l'Hôtel de Ville

Les collectes sont organisées dans le strict respect des consignes sanitaires. Vous pourrez au préalable prendre rendez-vous sur le site internet <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

+ d'Infos :

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles
Mail : adsblacrau83@gmail.com
Site internet : <http://sitesgoogle.com/site/adsblacrau>

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

JUILLET / AOÛT

ZONES	JUILLET	AOÛT
ZONE 1 : Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 1 ^{er}	Lundi 5
ZONE 2 : La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mardi 2	Mardi 6
ZONE 3 : Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 4	Jeudi 1 ^{er}
ZONE 4 : La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 5	Vendredi 2
ZONE 5 : Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 8	Lundi 12
ZONE 6 : Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 9	Mardi 13
ZONE 7 : Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 11	Jeudi 8
ZONE 8 : Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goys Fourniers Les Avocats / Gavarry	Vendredi 12	Vendredi 9
ZONE 9 : Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas 1 ^{ère} DFL / 22 ^{ème} BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 15	Lundi 19
ZONE 10 : Les Escudiers	Mardi 16	Mardi 20
ZONE 11 : Les Meissonniers	Jeudi 18	Mercredi 21
ZONE 12 : Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 19	Vendredi 16
ZONE 13 : La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Lundi 22	Lundi 26
ZONE 14 : La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 23	Mardi 27
ZONE 15 : Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 25	Jeudi 22
ZONE 16 : Maraval / Montbel	Vendredi 26	Vendredi 23

+ D'INFOS

✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24
✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique «Démarches / Environnement»

RETOUR EN IMAGES

MAI - JUIN 2024

Cérémonie Journée de la Résistance



Salon du Livre



Journée "Faites du Vélo !"



"La Crau corico" des Vitrites de La Crau



Au centre, de gauche à droite : Maxens, Lola, Clémence et Aïssa

1^{ère} édition Les voix de La Crau

Une belle soirée qui a mis à l'honneur la jeunesse crauroise, sous les yeux d'un public venu en nombre encourager ces talents. Une première édition remportée par Clémence GACHON (19 ans) qui a interprété en finale le tube de 1980 de Diane TELL "Si j'étais un homme". Elle devance au classement final Maxens DIOVADA PEYROT (15 ans), Aïssa MONTEIRO DA SILVA (16 ans) et Lola DRIDI (15 ans)

Rencontres d'Harmonies



Cérémonie commémorative Appel du 18 juin



Soirée des 30 ans du JIS



ETAT CIVIL

Naissances

Maë AUDINOT
Fabio TRONCI MATTIO
Antone MASCARO
Alessio GUEIRARD
Charlie NAPATI
Ethan CLUCHIER (né le 9/06/24 à 1h13 à La Crau)

Mariages

Julie STENGER et Corentin PRIAULT
Emilie MASSON et Dimitri BRICOUT
Maria DANTAS et Georges WATELET
Valérie PEDRON et Jean-Christophe BAYER
Méline DUPERRON et Florent TIVOLLE
Célia LAURENT et Philippe RAPHOZ
Claudie BARQUANT et Roger CUCURNY
Jeannine GEORGES et Patrick BOURDON
Sophie LOFFREDO et Ydris AUDIFFREN
Laurence GUTIERREZ-GARCIA et Guillaume GONNET
Mélanie APARICIO et Anthony DUTTO
Maryline BLOSSIER et Jean-François ARZAL

Décès

Marcel SENASÈS
Cécile DOH épouse FRIGO
Gérard MORRE
Jean MARIA
Francis MAGNETTO
Jean PIXANA
Jean COLLIN
Rosette ANGENEAU veuve MONIER
Denis CLOUZEAU
Martin MAESTRACCI
Raymond ARHAY
Bénito CAMPAGNOLO
Pascal COUDRAY
Arlette ROMANO épouse AUBIN
Lucile RAVEL veuve MACAGNO

EN BREF

PERMANENCE RÉSEAU MISTRAL

Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral sur le marché de La Crau (Place Victor Hugo, devant l'église), de 8h30 à 11h45, les jours suivants :
✓ **mercredi 3 juillet**
✓ **mercredi 10 juillet**
✓ **mercredi 28 août**
✓ **mercredi 4 septembre**

Cette agence mobile offre les services identiques à ceux délivrés au sein des agences commerciales Réseau Mistral : création et recharge des titres de transport, renouvellement des supports, abonnements, vente des titres magnétiques, renseignements horaires et itinéraires, etc.

LES INFOS DU COSCEM

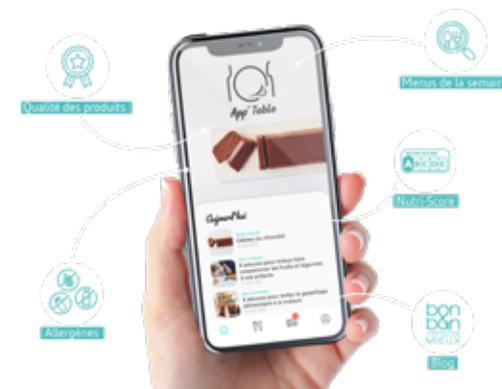
Le Comité des Œuvres Sociales et Culturelles des Employés Municipaux (COSCEM) organise une croisière pendant les vacances de la Toussaint 2025. Une réunion d'information se tiendra le vendredi 5 juillet 2024 à 18h, à l'Espace Jean Natte (salle du rez-de-chaussée) pour faire part de toutes les infos utiles (dates, compagnie, tarifs ...).
Pour assister à la réunion, merci de vous inscrire par téléphone au 07.67.78.80.58 ou par mail à l'adresse coscem.lacrau@gmail.com.

SOCIÉTÉ DE CHASSE LA GRIVE

Deux permanences sont prévues pour les cartes d'adhérents, **les samedis 20 et 27 juillet 2024** au snack « Chez Toine », de 18h à 19h30.

RETROUVEZ LES MENUS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS D'ÉTÉ SUR L'APPLI APP'TABLE

Proposée par la société ELIOR, l'application App'Table est à la disposition des parents dont les enfants mangent à la cantine ou fréquentent l'Accueil de Loisirs du JIS. Retrouvez donc tous les menus de l'Accueil de Loisirs des vacances d'été, en téléchargeant gratuitement l'appli sur votre smartphone via les plateformes Google Play ou Apple Store, ou en accédant à la version web sur le site <https://apptable.elior.com>.



Accompagnement
personnalisé pour
vos démarches
administratives ...

France Services
Proche de vous au quotidien

**Réception de préférence
sur rendez-vous**

Adresse : Espace Pluriel Jean Natte
Tel : 04.94.01.46.57
Mail : fs-lacrau@ccmpm.fr

SOYEZ ACTEUR DE VOTRE
CADRE DE VIE AVEC
**L'APPLICATION
CITOYENNE**

ACCIDENT - DEGRADATION
DECHETS - ANIMAL ERRANT
VOIRIE / ESPACES VERTS -
INCENDIE / INONDATION
CAMBRIOLAGE - TAPAGE



Télécharger dans
L'App Store DISPONIBLE SUR
Google Play

LES BONS NUMÉROS

Mairie : 04.94.01.56.80
Télécopie : 04.94.01.56.83
E-mail : mairie@villedelacrau.fr

Allo Mairie ! : 0 800 00 30 24

Police Municipale : 04.94.01.56.81

Gendarmerie :
17 (urgence)
04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)

Pompiers : 18

SAMU : 15

Pharmacies de garde : 3237

Dentistes de garde : 0 892 566 766

SOS Médecin : 04.94.14.33.33

Maryse DUNAN nous fait part de ses souvenirs de jeunesse, dont ceux liés à l'épicerie familiale dans laquelle elle travailla de nombreuses années.

Installée auparavant à La Cadière, ma famille (c'est-à-dire mon père Venerio NICOLINI, ma mère Bice CECI, ma sœur Angèle et moi-même), est venue habiter à La Crau au début des années 50. Mon père fut embauché comme ouvrier à la distillerie La Varoise, tandis que ma mère prit en gérance l'épicerie de Monsieur AUDERDA, située à l'angle de la place de l'église (qui devint, en 1982, la boutique de Monsieur SURMONT, un opticien, puis, aujourd'hui, une agence immobilière). Nous habitons dans l'appartement situé au-dessus du commerce, qui ne possédait pas encore l'eau courante, ni de WC, comme toutes les autres maisons du village à l'époque. Ça ne nous a pas trop changé puisque c'était également le cas lorsque nous étions à La Cadière. Le chauffage était assuré par un poêle à charbon, le combustible nous étant livré par Monsieur FROSINI puis stocké dans la cave, ce qui nous donnait l'occasion de faire du sport en transportant les seaux de charbons dans l'escalier jusqu'à l'étage. Par contre, l'épicerie n'était pas chauffée pour faciliter la conservation de la marchandise, et l'hiver on se gelait copieusement. Je me rappelle encore des gros sabots que je portais avec d'épaisses chaussettes.

Dans notre environnement immédiat, sur le même trottoir, se tenait le marchand de journaux et articles de bureau, papeterie de Monsieur BELTRAMO. En face, dans la rue, le bar de Monsieur PIGNOL attirait de nombreux jeunes, il y avait toujours du monde. À côté du bar, la boulangerie BALBO était réputée, et à l'autre angle de la place la boucherie de Monsieur ALBERTI marchait aussi très bien.

Ma mère et moi avons travaillé dans ce commerce durant trois décennies, qui est devenu notre propriété puisque ma famille l'a acheté. Nous avons une bonne clientèle, comme les nombreuses épicerie du village : "Le Bon Lait" de Monsieur et Madame GASTAUD dans la rue de Toulon, celles de la famille BUGLIANI,

et de Madame VERSE, "Les Coopérateurs du Midi" de Mado DUNAND dans la rue d'Hyères, le Casino situé au carrefour central, l'épicerie de Jeannette à l'angle de la rue des Escudiers, et surtout celle de la famille DARDANELLI, dans la rue de Pierrefeu. Chez la famille DARDANELLI, c'était toujours impeccablement tenu, et ils faisaient venir de la bonne marchandise d'Italie. Je crois que ma mère en était un peu jalouse.

Notre épicerie tenait dans une pièce, plutôt petite par rapport aux standards actuels. L'accès se faisait par une porte, bizarrement située dans un angle de la maison soutenu par un pilier que l'on contournait en montant une marche. Comme celles de nombreux commerces de l'époque, l'entrée était équipée d'un rideau de perles censé tenir les mouches à l'écart, mais qui ne devait pas être très efficace, car des tortillons collants accrochés au

plafond piégeaient les insectes qui s'y aggloméraient, comme autant de trophées pas très ragoûtants. Fruits et légumes remplissaient les cageots exposés dans le local et aussi à l'extérieur. De nombreuses boîtes de conserve s'empilaient sur les rayons, voisinant avec les bouteilles d'alcool et de vin. Les pâtes, les légumes secs, haricots, fèves, pois chiches, étaient vendus au détail en piochant, avec une sorte de pelle, dans les tiroirs d'un meuble du modèle qui équipait nombre d'épicerie, et dont la face avant des tiroirs était vitrée pour laisser voir le contenu. La marchandise était servie dans un sachet en papier, comme cela se fait à nouveau aujourd'hui avec l'interdiction des sachets plastique, puis pesée sur le plateau d'une balance mécanique. Elles étaient très bien, ces balances, parce qu'elles permettaient de « s'arranger » un peu, aujourd'hui on peut le dire, il y a prescription...



Bice et Maryse posent devant leur commerce dont on voit l'entrée dans l'angle du bâtiment. À gauche apparaît l'étalage « fait maison » qui supporte les cageots et cagettes de fruits et légumes, tandis qu'à droite, accroché devant une fenêtre, un panneau en bois sert de support aux affiches du cinéma Le Capitole. Tout à fait à droite, on distingue une partie de la devanture du commerce de Monsieur BELTRAMO, le marchand de journaux.

Maryse, souriante, accroche un régime de bananes à la façade. À ses pieds, des sacs de pommes de terre sont posés sur le trottoir tandis que la fenêtre laisse deviner des empilements de boîtes de conserve ainsi que la balance mécanique.



VISITEZ VOTRE NOUVEAU SITE INTERNET !

Site web disponible à partir du 1^{er} juillet 2024



*Toutes vos démarches
désormais accessibles
en un clic !*



www.villedelacrau.fr



Suivez-nous sur les réseaux sociaux,
pour ne rien manquer de l'actualité de votre ville !



@villedelacrau

